

# CONVENTION DU PHOTOJOURNALISME

31 août 2026 à Perpignan

## **Appel à contributions et à témoignages**

Jusqu'au 30 avril 2026

La **Convention du photojournalisme** a pour objectif de créer un espace collectif, pérenne et structuré de réflexion, d'observation et de propositions, dédié à **l'avenir du métier de photojournaliste dans un contexte de profondes mutations économiques, technologiques et démocratiques**. Face à la montée en puissance des systèmes d'intelligence artificielle, à la précarisation des conditions de travail et aux atteintes croissantes à la liberté d'informer, la Convention vise à établir un diagnostic partagé des transformations du photojournalisme.

Elle a également pour ambition de **réaffirmer le rôle central du photojournalisme dans la démocratie et la préservation de l'État de droit**, en mettant en lumière les fragilités juridiques, sociales et économiques du métier, et en formulant des recommandations concrètes en matière de statuts, de conditions de travail, de droits sociaux, de déontologie et de régulation des usages de l'intelligence artificielle.

Organisée le **lundi 31 août 2026** en ouverture de la semaine professionnelle du festival **Visa pour l'image - Perpignan**, la Convention du photojournalisme s'inscrit dans une démarche de recherche-action et de co-construction, associant professionnels, organisations syndicales, organismes de gestion collective, chercheurs universitaires et décideurs publics, afin de contribuer, afin de **contribuer durablement à la reconnaissance, à la protection et à la viabilité du photojournalisme**.

## **OBJET DE L'APPEL**

**Le Comité d'organisation lance un appel à contributions et à témoignages à destination :**

- des photojournalistes,
- des universitaires juristes, économistes, sociologues, politistes, historiens...
- des représentants syndicaux,
- des professionnels de la presse ainsi que de toute personne concernée par les enjeux du photojournalisme.

**Les propositions pourront prendre la forme :**

- d'analyses scientifiques,
- de retours d'expérience et de témoignages professionnels.

**Les propositions de contributions devront :**

- être rédigées en français ;
- ne pas excéder 4 000 caractères (espaces compris) ;
- comporter un titre et les coordonnées de l'auteur ou de l'autrice.

## **CALENDRIER**

**Les contributions doivent être envoyées avant le 30 avril minuit à [issto@univ-rennes2.fr](mailto:issto@univ-rennes2.fr)**

Les contributions retenues seront annoncées le 1<sup>er</sup> juin. Elles nourriront le programme scientifique de la journée professionnelle et pourront être intégrées aux travaux préparatoires du Livre blanc du photojournalisme.

**La Convention du photojournalisme est organisée par :**

- **Association Visa pour l'image - Perpignan**
- **Les JUSPI - Association des Jeunes Universitaires Spécialisés en Propriété Intellectuelle**
- **ISSTO - Institut des Sciences Sociales du Travail de l'Ouest - université Rennes 2**
- **La SAIF - Société des Auteurs des arts visuels et de l'Image Fixe**
- **UPVD - Université de Perpignan Via Domitia**

**En partenariat avec :**

- CEIPI - Centre d'Études Internationales de la Propriété Intellectuelle
- CLAP - Comité de Liaison et d'Action pour la Photographie
- Faculté de droit de l'Université de Lyon 2
- FIJ - Fédération Internationale des Journalistes
- La Ligue des auteurs professionnels
- PixWays
- LaScam
- SNJ - Syndicat national des journalistes